

Chapitre 5 : « Le développement Durable »

5.1 Introduction

Le Développement Durable :

- * N'est pas une notion scientifique
- * Est un ensemble de représentations qui structure le débat politique
- * Est un « principe de justice élargi » (dimension éthique)
- * Est un cadre de référence pour l'action
- * Est un champ de réflexions, de pratiques et de prises de conscience
- * Est une idéologie planétaire

5.2 Définitions

Le développement durable est une forme de développement économique ayant pour objectif principal de concilier le progrès économique et social avec la préservation de l'environnement, ce dernier étant considéré comme un patrimoine devant être transmis aux générations futures.

5.3 Les principes fondamentaux du DD :

Le développement durable a été longtemps l'objet d'idées reçues et qualifié d'effet de mode. Il repose sur les principes fondateurs suivant :

1- Le principe d'éthique * le respect de personne

* la bienfaisance

* la juste

2- Le principe d'intégration de la protection de l'environnement.

Le droit de l'environnement compte 4 principes fondamentaux : précaution et prévention, pollueur-payeur, information et participation du public et non-régression.

3- principe de substitution

C'est le remplacement des substances dangereuses par d'autres de dangerosité inférieure ou de préférence sans caractère dangereux lorsque de telles alternatives existent. Ce principe fait l'objet de larges discussions et est non universellement reconnu.

4-principe de prévention

Pour cela il est nécessaire de respecter les principes généraux de prévention suivants :

1. Eviter les risques. ...
2. Evaluer les risques qui ne peuvent pas être évités. ...
3. Combattre les risques à la source. ...
4. Adapter le travail à l'homme. ...
5. Tenir compte de l'état d'évolution de la technique

5- Le principe « pollueur – payeur »

Chapitre 5 : « Le développement Durable »

POLLUEUR – PAYEUR = ce principe vise à anticiper un dommage et à fixer une règle d'imputation du coût des mesures en faveur de l'environnement. L'auteur de la pollution se voit imputer les dépenses relatives à la prévention – la réduction – la lutte contre – de ces pollutions.

6- Le principe de participation et de transparence. en vertu duquel toute personne est informée des projets de décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement dans des conditions lui permettant de formuler ses observations, qui sont prises en considération par l'autorité compétente ;

7- Le principe de solidarité écologique, qui appelle à prendre en compte, dans toute prise de décision publique ayant une incidence notable sur l'environnement des territoires concernés, les interactions des écosystèmes, des êtres vivants et des milieux naturels ou aménagés ;

8- Le principe de l'utilisation durable, selon lequel la pratique des usages peut être un instrument qui contribue à la biodiversité ;

9- Le principe de solidarité écologique, qui appelle à prendre en compte, dans toute prise de décision publique ayant une incidence notable sur l'environnement des territoires concernés, les interactions des écosystèmes, des êtres vivants et des milieux naturels ou aménagés ;

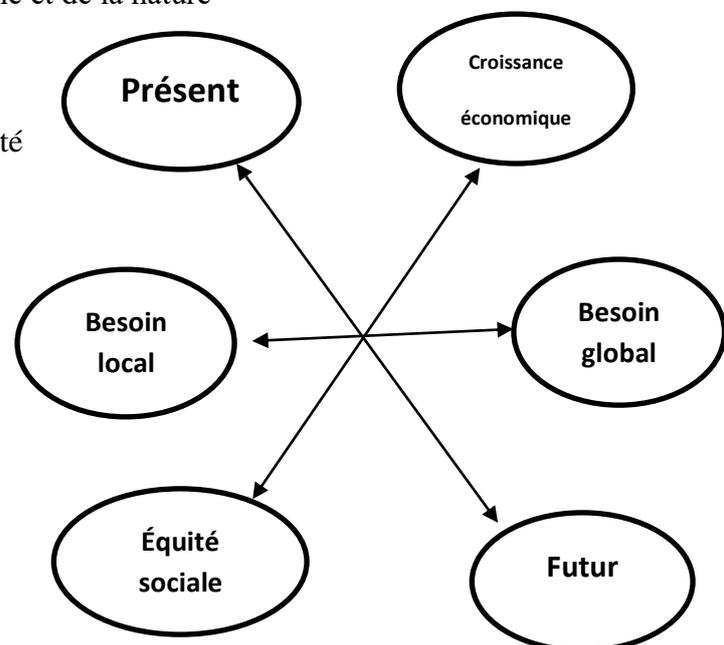
10- Le principe de non-régression, selon lequel la protection de l'environnement, assurée par les dispositions législatives et réglementaires relatives à l'environnement, ne peut faire l'objet que d'une amélioration constante, compte tenu des connaissances scientifiques et techniques du moment.

Le développement durable serait caractérisé par ;

* Une approche centrée sur l'avenir de l'homme et de la nature

*- Le respect de l'environnement

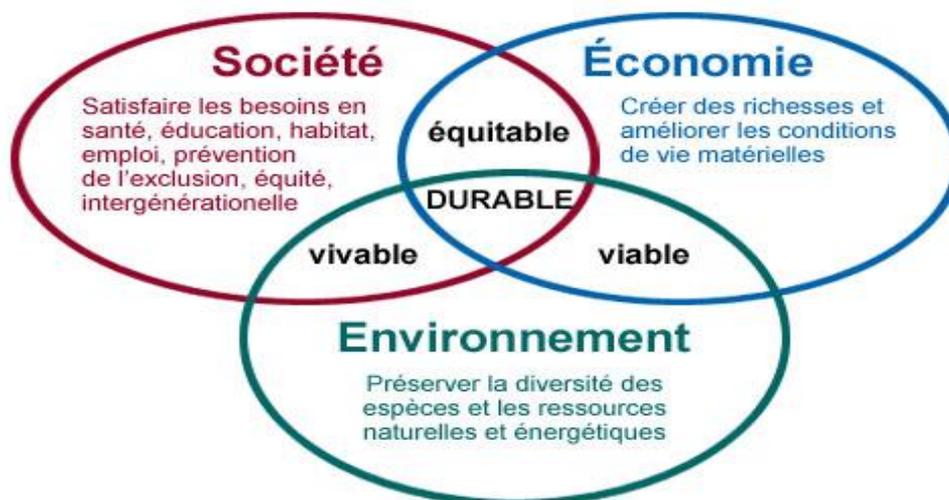
*-Les idées de développement et de la durabilité



Chapitre 5 : « Le développement Durable »

Le développement durable cherche à concilier

- * Développement économique
- * Progrès social
- * **Protection de l'environnement**



5-4 Enjeux Planétaires :

C'est l'ensemble des pratiques alimentaires qui visent à nourrir les êtres humains en qualité et en quantité suffisante, aujourd'hui et demain, dans le respect de l'environnement, en étant accessible économiquement et rémunératrice sur l'ensemble de la chaîne alimentaire.

5-4-1 Changement climatique

Les changements climatiques désignent les variations à long terme de la température et des modèles météorologiques. Il peut s'agir de variations naturelles, dues par exemple à celles du cycle solaire.

5-4-1 Transitions démographiques

Désigne le passage d'un régime traditionnel où la fécondité et la mortalité sont élevées et s'équilibrent à peu près, à un régime où la natalité et la mortalité sont faibles et s'équilibrent également.

5-4-2 Epuisement des ressources (pétrole, gaz, charbon...)

Ces cent Derniers années, on a constaté une augmentation spectaculaire de la consommation d'énergie. Et aujourd'hui, 80% de la production énergétique recourt aux ressources fossiles. Cela pose un double problème : l'épuisement des ressources et la pollution liée à leur utilisation. Le pétrole, le charbon, le gaz, mais également le minerai d'uranium indispensable au nucléaire, mettent des millions d'années à se former. L'être humain épuise ces ressources naturelles très vite. Même si de nouveaux gisements sont découverts, ils permettraient seulement d'absorber l'augmentation attendue de la consommation.

5-4-2 Pollution

La pollution se présente sous différentes formes. Cela peut être des gaz ou des radiations qui se diffusent dans l'atmosphère, des liquides qui s'infiltrent dans la terre et dans les nappes phréatiques, ou encore différents types des déchets.

Chapitre 5 : « Le développement Durable »

Certains de ces déchets, comme les piles, les batteries ou les accumulateurs, laissent s'échapper dans l'environnement des éléments très toxiques, comme du mercure, du cadmium, du zinc ou du plomb. Afin d'éviter de disperser ces substances toxiques dans la nature, il est impératif de recycler ces déchets. D'autres déchets posent plus de problèmes car on ne sait pas comment les éliminer. Il s'agit des déchets radioactifs qui proviennent de la production d'énergie d'origine nucléaire. En effet, certains de ces déchets resteront extrêmement dangereux pendant des millions d'années. Aujourd'hui, on les stocke sous la terre en attendant d'avoir une meilleure solution.

5-4-3 Appauvrissement de la biodiversité

Appauvrissement : Action d'appauvrir, état de ce qui appauvrir, réduction à l'état de pauvreté.

Biodiversité : mot composé des mots bio (du grec βίος « Vie » et diversité est la densité de la vie sur la terre.

L'appauvrissement de la biodiversité : De nos jours, partout à travers le monde, les richesses et les biens naturels de la planète disparaissent peu à peu. La biodiversité affecte le climat, l'air, l'eau, la fertilité des sols, la production alimentaire, les médicaments, c.-à-d. tous les aspects de notre vie.